

Annexe 4

Circulaire n° 2021-019

**LISTE DES AGREGATS
RENTREE SCOLAIRE 2021 - 2022**

Sur le TRM, les commentaires d'information pour agréger des supports sont limités à un nombre maximum de caractères.

Afin de faciliter le travail des services de la DEEP, vous devez compléter le tableau suivant et le transmettre, uniquement à l'adresse courriel mouvementprive2d@ac-creteil.fr, **jusqu'au 02 mars 2021**, dernier délai.

ETABLISSEMENT : (<i>nom et commune</i>)					
RNE :	DISCIPLINE PRINCIPALE	QUOTITE HORAIRE	RNE :	DISCIPLINE SECONDAIRE	QUOTITE HORAIRE
<i>Ex : 077....</i>	<i>Espagnol</i>	<i>10h</i>	<i>077.....</i>	<i>Lettres espagnol</i>	<i>8h</i>

Pour information, il est impossible d'agréger :

- des disciplines différentes
- 3h de maths au CLG + 3h de maths au lycée (l'ensemble est inférieur au mi-temps)
- 5h + 4h de lettres au CLG et 5h de lettres au lycée (il faut au préalable regrouper les 9h du CLG en un seul poste sur le TRM, pour les agréger aux 5h du lycée)